

Mairie de Pignans

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Département du VAR

Arrondissement de BRIGNOLES

DEL . 77 / 2022

Nombre de Membres

L'An deux mil vingt-deux, le Lundi 05 Septembre ,

En exercice : 27

De Présents : 22

De votants : 25
de ses

Le Conseil Municipal étant assemblé en session ordinaire, au lieu habituel
séances après convocation légale, sous la présidence de M. BRUN Fernand,
agissant en qualité de Maire.

Etaient présents : M. AIGUESPARSE Cédric-M. ARCUCCI Patrick-Mme
AURIOL Anne-Mme BOUCHER Julie-Mme DUPONT Karine- M.FERRARI
Fabien-M. FRELIER Laurent-Mme GACNIK Marie-France-M. HERAUD
Jean-François-M. HURET David-Mme LECUREUX Aurore-Mme
NICODEMO Mélissia -Mme PRUNET Sophie-M. ROSSI Patrick-M.
SANTONI Jean-Mme SCOTTO Fabienne- M.SEIGNOBOS Jean-Luc-M.
TASSY Jacques-Mme THIERRY Martine-Mme TROISI Valérie-Mme
YZQUIERDO Laurence .

Procurations : M. ADAM Stéphane donne procuration à M. BRUN Fernand.
M. BENEDETTO Nicolas donne procuration à Mme NICODEMO Mélissia.
M. CAMARA Célestin donne procuration à Mme SCOTTO Fabienne.
Etaient absents excusés : Mme ARNAL Estelle-Mme DEZ Marylène

Il a été procédé, conformément à l'article L.2121.15 du Code Général des
Collectivités Locales à l'élection d'un secrétaire pris dans le sein du conseil,
M. TASSY Jacques ayant obtenu la majorité des suffrages a été désigné pour
remplir ces fonctions qu'il a acceptées

**Délibération portant attribution d'une subvention à la Ligue régionale
PACA de natation 2022.**

Monsieur le Maire expose que dans le cadre de l'opération « Pignans-plage » 2022, la commune s'est attachée les services de la Ligue régionale PACA de natation afin de proposer un lieu de baignade accessible à tous, offrir un espace d'expression et d'animation à la jeunesse de PIGNANS , renforcer l'apprentissage de la natation pour permettre aux enfants de savoir nager (cours de natation) et ainsi réduire les noyades, et proposer des activités sportives pour les adultes dans le cadre d'une activité Sport santé (cours d'aquagym...).

Le projet de Pignans plage a consisté à implanter au Domaine de la Berthoire sur la partie Sud, une piscine éphémère de 20 * 10m avec un toboggan de 7 m de haut accompagnée d'une pataugeoire et de différents espaces d'animation , des espaces de loisirs pour les plus petits et un espace restauration (Food truck et paillote).

Du personnel de la Ligue assure la sécurité dont 3 moniteurs, et 1 BNSSA ainsi que l'accueil.

L'opération est ouverte pour les pignantais et personnes extérieures, enfants- adolescents et adultes du 08/07/2022 au 31/08/2022.

Envoyé en préfecture le 08/09/2022

Reçu en préfecture le 08/09/2022

Affiché le

ID : 083-218300929-20220905-772022-DE

Le coût du projet a été estimé à 59 500 €, pour lequel la Ligue perçoit une subvention de l'agence nationale du sport (8 400 €) et récupère les droits d'entrées (10 000 €).

Afin de clôturer le budget de cette opération, la Ligue sollicite une subvention d'un montant de 30 000 € auprès de la Commune.

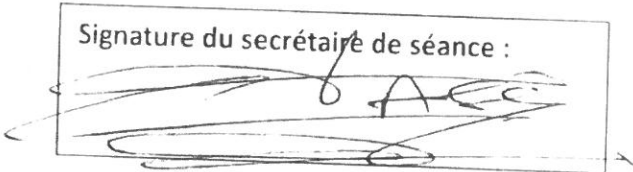
Monsieur le Maire propose au Conseil municipal :

- D'attribuer la subvention de 30 000 € sur le BP 2022 de la Commune. (Chap.65-Art.6574).
- De prévoir le montant de subvention sur le BP 2022.

Le Conseil municipal ouï l'exposé de Monsieur le Maire et après délibérations décide à la majorité, 04 contre (M. AIGUEPARSES Cédric, Mme YZQUIERDO Laurence, Mme GACNIK Marie-France- Mme PRUNET Sophie), et 03 abstentions (Mme THIERRY Martine, Mme BOUCHER Julie, M. HERAUD Jean-François) d'attribuer une subvention à la Ligue régionale PACA de natation 2022 pour un montant de 30 000 € sur le budget primitif de la commune et de prévoir la somme au budget primitif 2022 de la commune .

Pour extrait conforme au registre des délibérations.

Signature du secrétaire de séance :



BRUN Fernand
Maire de PIGNANS

